

Annexe

Programme d'enseignement facultatif de français et culture antique

Préambule

L'enseignement facultatif de français et culture antique (FCA) procure aux élèves qui le choisissent des outils historiques et linguistiques pour aborder de manière plus réfléchie la formation et la structure du français, tout en leur offrant des éléments de culture et de civilisation antiques. Il ne consiste pas en l'introduction précoce d'un enseignement des langues anciennes. Toutefois, il fait prendre conscience aux élèves que le latin, omniprésent en français – à hauteur de 80 % du lexique –, montre souvent la voie vers notre langue et de nombreuses autres, dans les domaines de la morphologie, de la syntaxe et du vocabulaire. Cet enseignement entend, en développant une perspective originale et attrayante, répondre à des besoins linguistiques et culturels des élèves qui souhaitent renforcer et enrichir leur connaissance et leur usage de la langue française.

Cet enseignement facultatif s'inscrit dans la continuité de l'enseignement du français dispensé au cycle 3 et prépare celui du cycle 4. Il vise, par le relais du latin, du grec et des cultures antiques, entendus comme matrices structurelles de la langue et de la culture françaises, à assurer la maîtrise et l'enrichissement du lexique, la consolidation des acquis grammaticaux et orthographiques, et le développement de la culture. Il incite les élèves à poursuivre leur initiation à l'espace de pensée antique en suivant, à partir de la classe de cinquième, l'enseignement facultatif de langues et cultures de l'Antiquité.

La maîtrise et l'enrichissement du lexique

La mise en évidence des racines grecques et latines, des familles sémantiques, des dérivations, des spécialisations et des parentés inter-linguistiques renforce la maîtrise du lexique et participe à son enrichissement. En mettant l'accent sur la compréhension de mots clefs utilisés au collège et en développant la reconnaissance des liens étymologiques et la curiosité lexicale, l'enseignement de français et culture antique favorise une exploration du lexique français ouverte sur les autres langues européennes et éclaire ainsi les liens étroits qui unissent, dans cet espace culturel, les mots et les idées.

La consolidation des acquis grammaticaux et orthographiques

La maîtrise de l'orthographe grammaticale, l'identification des fonctions nécessaires à la compréhension des phrases et le repérage des grands groupes autour du verbe sont les principaux objectifs de cet enseignement. Par le recours au latin, envisagé comme laboratoire de composition et de décomposition des phrases et des groupes de mots, la logique et la structure des énoncés en français peuvent être mieux objectivées.

L'enrichissement culturel

L'enseignement se concentre sur la narration, instrument du lien entre les hommes, et examine l'art du récit de fiction, mythologique et fabuleux. Il prend pour fondements, dans une approche comparative, les grands modèles de l'Antiquité, les mythes cosmogoniques, les relations entre dieux et mortels, les représentations de l'au-delà. Il élargit ce cadre à d'autres cultures et aux créations artistiques de l'Antiquité à nos jours. La scène antique offre ainsi une médiation pour l'explicitation des questionnements anthropologiques essentiels à la formation de la personne et du citoyen et pour la stimulation d'une conscience humaniste ouverte à la diversité des cultures.

Ces trois axes doivent être travaillés préférentiellement de manière croisée, par exemple, lors de la lecture d'un texte, en étudiant son lexique dans la perspective d'un des axes culturels, ou encore en liant l'étude d'un fait de langue à la rédaction d'un écrit créatif sur l'une des thématiques culturelles proposées. Le plaisir de la lecture et de la découverte est au cœur de la démarche didactique et de la dynamique d'apprentissage : l'élève se fait enquêteur, à la recherche ludique du sens des mots et des origines des cultures qui sont le fruit d'une pluralité d'influences au sein notamment du bassin méditerranéen. Il s'ouvre aussi, au travers d'un choix de textes et de supports documentaires ou iconographiques appropriés, à d'autres cultures comme celles de l'Afrique, de l'Amérique, de l'Asie ou de l'Océanie.

L'enseignement facultatif de français et culture antique répond aux particularités de la classe de sixième, à la fois dernière année du cycle 3 et première année du collège : il contribue au renforcement des savoirs et des savoir-faire acquis tout au long du cycle 3, notamment dans le maniement de la langue française, et en affirme l'unité ; il aide à la progression méthodologique des collégiens dans leur travail personnel et dans le développement de leur autonomie ; il enrichit leur bagage culturel et littéraire en stimulant leur curiosité par les grands récits de l'Antiquité.

Cet enseignement est dispensé par des professeurs de lettres classiques chaque fois que cela est possible, par des professeurs titulaires de la certification complémentaire en langues et cultures de l'Antiquité, et par des professeurs de lettres modernes. En classe de sixième, il s'articule naturellement à l'enseignement de français mais aussi à tous les autres enseignements.

Axe lexical

L'enseignement facultatif de français et culture antique initie les élèves à une approche raisonnée et méthodique du lexique. Au plaisir de la découverte de l'origine du français par l'observation des racines grecques et latines s'ajoute la conscience que les mots ont une histoire et voyagent à travers les siècles et les pays. Ainsi, l'exploration de la langue latine et sa mise en relation progressive avec d'autres langues, romanes, mais aussi germaniques, facilitent la mémorisation de mots français nouveaux tout en apportant une plus grande maîtrise du vocabulaire déjà acquis. Par ailleurs, la manipulation des racines et l'explicitation de la formation et de l'évolution des mots rendent l'élève plus autonome quand il aborde le lexique : il s'approprie peu à peu une méthode et découvre avec confiance le vocabulaire inconnu, scientifique, technique, littéraire ou soutenu, qu'il réinvestit à l'oral et dans ses écrits. L'acquisition d'une méthode puis d'un lexique plus étendu rend l'élève sensible à la polysémie et aux nuances du vocabulaire. Elle facilite sa compréhension du langage scientifique et l'encourage à la pratique de la discussion. Débattre avec calme, dialoguer avec autrui, faire preuve de subtilité dans le jugement et dans le choix des mots sont autant d'aptitudes qu'il faut développer au collège pour trouver sa place en tant qu'élève et se former en tant que futur citoyen.

Les deux objets d'étude doivent être traités durant l'année scolaire ; les sous-ensembles qui les composent sont développés en fonction des besoins des élèves.

Objet d'étude n°1 : les racines grecques et latines au service de tous les enseignements

Mieux aborder les disciplines du collège

L'entrée en classe de sixième est une étape importante de la scolarité de l'élève, à un moment où l'écrit et, avec lui, le lexique prennent une place déterminante dans les apprentissages. L'observation et la manipulation des racines grecques et latines jouent alors un rôle important en ce qu'elles aident l'élève à bien comprendre le sens des noms des disciplines et des enseignements, et, tout particulièrement, de ceux qu'il découvre à son entrée au collège. En outre, le recours aux racines des langues anciennes permet à l'élève de saisir le sens précis des termes employés pour désigner des activités menées en classe et des consignes qui, là encore, sont plus complexes à l'entrée au collège, à la fois d'un point de vue terminologique et méthodologique. La compréhension de ces racines aide donc l'élève à mieux percevoir ce qu'il apprend et à devenir ainsi plus autonome. Le passage par les langues anciennes fournit enfin une assise supplémentaire aux élèves en difficulté pour lesquels la pratique de l'écrit constitue un obstacle préjudiciable à l'acquisition de tous les savoirs et savoir-faire.

À titre d'exemples, le recours aux langues anciennes permet d'aborder les points suivants :

- la polysémie du nom *orientation* (du latin *oriens* « l'est, le levant ») : « exposition par rapport à une position favorable », « capacité de se situer dans l'espace », « moyens mis en œuvre pour déterminer une voie dans le domaine scolaire ou professionnel » ;
- l'étude du sens d'une famille de mots à partir du latin *plicare* « tresser, enlacer, plier » : *expliquer*, *explicite*, *implicite*, etc. ;
- l'étude du sens de mots comme *commentaire*, *analyse*, *synthèse*, *débat*, *expérience*, etc.

Appréhender le langage scientifique des enseignements du collège

L'élève est conduit à mieux percevoir le sens du lexique scientifique propre à chaque champ disciplinaire et au sein duquel les racines grecques et latines occupent une place centrale. La découverte du sens d'une racine ou des préfixes est ainsi l'occasion pour l'élève d'élucider le sens du lexique utilisé dans les différentes disciplines : le vocabulaire devient la colonne vertébrale qui lui permet d'affermir ses connaissances. Cette démarche est rendue encore plus nécessaire lorsqu'un mot n'a pas, d'un enseignement à l'autre, le même sens : c'est alors la connaissance du sens premier qui permet ensuite de mieux discerner les éventuelles variations sémantiques propres à certains champs disciplinaires.

À titre d'exemples, le recours aux langues anciennes permet d'aborder les points suivants :

- les éléments multiplicatifs grecs et latins formateurs des noms d'unités de mesure de grandeurs (*kilo*, *hecto*, *déca*, *déci*, *centi*, *milli*, etc.) ;

- les noms formés des éléments *-logue* et *-logie* (*biologie, chronologie, géologie, ornithologie, technologie*, etc.);
- la polysémie de mots tels que *matière, produit, plan, règle*, etc.;
- la découverte de quelques lettres de l'alphabet grec au service des sciences, notamment de la physique et des mathématiques : *alpha, α, bêta, β, pi, π*, etc.;
- l'apprentissage de la notation romaine des chiffres et des nombres (I, V, X, L, C, D, M);
- la nomenclature universelle, en latin, utilisée pour nommer des groupes d'êtres vivants : *Homo sapiens, Ficus carica, Canis lupus*, etc.
- le sens des mots *hypothèse, conjecture, démonstration*, qui sous-tendent toute activité mathématique, et de termes spécifiques comme *diagonale, hypoténuse, équilatéral*, etc.;
- les racines formatrices de noms scientifiques tels que : *agri- agr(o)-* (champ) et *agronomie*; *radio-* (rayon) et *radiologie*; etc.;

Créer des passerelles entre les langues anciennes et les langues vivantes étrangères et régionales

L'observation et la manipulation des racines grecques et latines permettent à l'élève, au moment où, à l'entrée au collège, l'apprentissage des langues vivantes se densifie, d'opérer de fructueuses comparaisons avec les langues vivantes qui font (ou vont faire) l'objet d'un enseignement aux cycles 3 et 4, ou qu'il parle. La découverte des racines grecques et latines offre l'occasion de mettre en évidence les connexions lexicales, non seulement avec les langues romanes (espagnol, italien, portugais, roumain principalement), mais aussi avec les langues germaniques (anglais et allemand notamment). Cette approche rend l'élève sensible à la notion de famille linguistique et développe sa capacité à passer d'une langue à l'autre, selon un processus qui accroît son aptitude à les manipuler simultanément. Cet apport, s'il vaut pour les langues vivantes étrangères, trouve aussi toute sa pertinence dans l'apprentissage des langues vivantes régionales qui, pour certaines (occitan, francoprovençal, corse), puisent aussi au latin, à des degrés divers, l'origine de leur vocabulaire.

À titre d'exemples, le recours aux langues anciennes permet d'aborder les points suivants :

- des noms communs : latin *verbum*, anglais *word*, allemand *Wort*;
- des noms de nombre : grec *treis*, latin *tres*, espagnol *tres*, italien *tre*, anglais *three*, allemand *drei*;
- des prépositions et préfixes : latin *sub* et préfixes français et anglais (*subalterne/subtitle*);
- des verbes : latin *computare*, français *compter*, anglais *computer* (nom).

Objet d'étude n° 2 : les racines grecques et latines au service de la maîtrise du français

Construire et enrichir son lexique

La connaissance des racines grecques et latines et de leurs affixes est singulièrement utile pour la maîtrise du français qui, comme langue romane, tire du latin la majeure partie de son lexique, tandis que les mots savants sont, dans leur immense majorité, redevables au grec. Les racines grecques et latines offrent ainsi à l'élève l'occasion de se faire enquêteur du sens des mots et de mettre ces derniers en réseaux au sein de familles cohérentes, unies par un radical commun. Le substrat latin permet aussi d'appréhender la notion de doublets et de comprendre qu'un même mot latin a pu donner en français deux mots distincts partageant un même élément sémantique. La connaissance de l'origine des mots incite en outre l'élève à regrouper, en un champ lexical homogène, des termes relevant d'étymologies différentes, mais qui se rapportent à une même notion. Aux racines, enfin, s'ajoutent les préfixes et les suffixes, eux aussi d'origines latine et grecque, et qui, par des jeux de substitution ou de permutation, permettent également à l'élève de déduire le sens d'un mot ou d'en créer de nouveaux.

À titre d'exemples, le recours aux langues anciennes permet d'aborder les points suivants :

- des mots populaires et des mots savants : latin *manus* (*main/manuel*) ; latin *canis* (*chien/canine*) ;
- des doublets : latin *auscultare* (*écouter/ausculter*), latin *pensare* (*peser/penser*) ;
- des champs lexicaux composés de mots issus de racines différentes, grecque et latine (*cheval/équitation/hippodrome*, etc.).
- des préfixes issus du grec, par exemple : *a-* (*amnésie*) ; *anti-* (*antibactérien*) ; *auto-* (*automate*) ; *dys-* (*dysfonctionnement*) ; *hypo-* (*hypothermie*) ; *hyper-* (*hyperactif*) ; *mono-* (*monocoque*) ; *péri-* (*périphérie*) ; *syn-* (*synonyme*), etc.
- des préfixes issus du latin, par exemple : *ad-* (*apporter*) ; *ante-* (*antécédent*) ; *bi-* (*bipède*) ; *con-* (*constellation*) ; *dé-* (*déloyal*) ; *in-* (*inhabituel*) ; *in-* (*incorporer*) ; *pré-* (*préhistoire*), *sub-* (*subaquatique*) etc.

Comprendre les mots latins utilisés en français

Nombreux sont les mots latins qui, passés tels quels dans la langue, font partie de l'usage quotidien du français. Leur connaissance et leur maîtrise participent de l'enrichissement et d'une meilleure appropriation du lexique chez l'élève qui peut alors en percevoir le sens et en faire usage. La permanence des racines des langues anciennes trouve aussi une place considérable et sans cesse renouvelée dans l'univers commercial où latin et grec, perçus comme des marqueurs de prestige et de pérennité, sont souvent sollicités. C'est encore aux sources du latin que l'informatique puise les mots qu'elle crée pour répondre à ses besoins. Apprendre à décoder les indices antiques de son environnement contribue ainsi à faire, progressivement, de l'élève un observateur avisé de la société.

À titre d'exemples, le recours aux langues anciennes permet d'aborder les points suivants :

- des mots latins passés directement en français : *agenda, alibi, bis, et cetera, ex aequo, gratis, lavabo, maximum, memento, quiproquo, recto, verso, etc.* ;
- des noms de marque empruntés au latin : *volvo (je roule), audi (écoute), quies (repos), quo vadis (où vas-tu ?), festina (hâte-toi), calor (chaleur), nivea (blanche comme la neige), etc.*
- des néologismes et extensions sémantiques de mots existants : *internaute, tablette, forum, etc.*

Découvrir le substrat culturel grec et latin du lexique français

La pratique de l'étymologie donne accès à la compréhension fine de mots ou locutions qui supposent des repères culturels issus des mondes antiques. Ainsi, des noms communs se comprennent mieux en référence aux noms propres auxquels ils renvoient. De la même façon, certaines locutions ne s'entendent pleinement que par la connaissance de l'allusion mythologique qu'elles contiennent. La référence aux racines grecques et latines étoffe le bagage lexical et la culture générale de l'élève : elle permet de poser, dès l'entrée au collège, les premiers jalons pour la lecture et l'analyse des textes, littéraires ou documentaires.

À titre d'exemples, le recours aux langues anciennes permet d'aborder les points suivants :

- des antonomases issues de noms propres grecs et latins : *écho, égérie, iris, mentor, muse, atlas, mécène, sosie, pactole, marathon, etc.* ;
- des locutions : *effectuer un travail de titan, tomber dans les bras de Morphée, avoir un talon d'Achille, être riche comme Crésus, sortir de la cuisse de Jupiter, ouvrir la boîte de Pandore, succomber au chant des Sirènes, etc.*

Axe grammatical

L'axe grammatical de l'enseignement facultatif de français et culture antique répond à deux objectifs. Pour le cycle 3, dont la classe de sixième est la dernière année, il se propose de faciliter la mémorisation, la manipulation et le réinvestissement des notions grammaticales inscrites au programme de français grâce à l'observation du latin. Selon la même démarche, l'axe grammatical offre une première sensibilisation à des contenus qui, en prévision de leur traitement dans les classes de cinquième, quatrième, troisième, sont envisagés afin d'en favoriser l'acquisition ultérieure. Le programme de l'axe grammatical correspond donc à celui dévolu à l'étude de la langue dans les programmes de français des cycles 3 et 4. Toutefois, ces contenus notionnels n'ont pas à être traités dans leur intégralité : seuls sont abordés ceux qui peuvent, par le détour du latin, être appréhendés avec une plus grande efficacité.

Les trois objets d'étude doivent être traités durant l'année scolaire en fonction des besoins des élèves.

Objet d'étude n° 1 : *confronter le français avec le latin pour comprendre la structure et le fonctionnement de la phrase*

La comparaison entre le latin et le français permet d'appréhender le fonctionnement de la phrase française et son ordonnancement. L'observation de phrases latines élémentaires favorise chez l'élève la compréhension des relations de dépendance qui existent entre les groupes de mots et le sens qui en découle. Ainsi, la confrontation de phrases simples du type *Marcus est bonus medicus* « Marcus est un bon médecin » / *Marcus uidet bonum medicum* « Marcus voit un bon médecin » offre la possibilité, par l'observation des terminaisons casuelles du latin, d'établir une distinction entre l'attribut du sujet et le complément d'objet direct. Si d'autres pratiques sont envisageables, le recours au latin procure à l'élève le temps d'une réflexion sur la langue qui, en devenant un objet conscient d'étude, l'aide à mieux réussir sa scolarité au collège.

À titre d'exemples, le recours au latin permet d'éclairer les points suivants :

- la distinction du COD et de l'attribut du sujet ;
- le pronom relatif et la proposition subordonnée relative ;
- les pronoms personnels de fonction COD/COI (je **te** vois/**te** uideo ; je **te** réponds/**tibi** respondeo).

Objet d'étude n° 2 : confronter le français avec le latin pour comprendre le principe des chaînes d'accord

L'observation de la grammaire latine aide aussi à comprendre les relations que les mots d'un même groupe syntaxique entretiennent entre eux. Elle rend perceptible à l'élève, notamment à l'oral, le principe des chaînes d'accord. Ainsi, la confrontation du français *le bon médecin/les bons médecins* avec le latin *bonus medicus/boni medici* permet de faire observer que les mots relevant d'un même groupe nominal entrent dans la même chaîne d'accord. La difficulté réside, en français, dans le fait que la marque -s de pluriel, muette, est seulement déductible, à l'oral, de l'emploi de l'article défini *les*. L'élève, mis en présence d'exemples latins choisis pour se superposer avec le français, suit ainsi une démarche qui le conduit, par une lecture à haute voix des mots latins, à prendre conscience qu'un mot est, dans un groupe syntaxique, le donneur d'accord et qu'il conditionne l'orthographe des autres mots qui dépendent de lui. Par un rapport direct à la langue, à la phrase et au sens, l'élève devient ainsi, sous la conduite du professeur, l'acteur de son apprentissage.

À titre d'exemples, le recours au latin permet d'éclairer les points suivants :

- l'accord de l'adjectif épithète ;
- l'accord de l'adjectif attribut ;
- l'accord du sujet et du verbe (notamment lorsque le sujet est inversé).

Objet d'étude n° 3 : confronter le français avec le latin pour mieux maîtriser l'orthographe grammaticale

L'observation de la grammaire latine permet de remédier à des confusions orthographiques persistantes. Dans de très nombreux cas, la mise en relation de la forme française avec la forme latine correspondante ôte une part apparente d'arbitraire et éclaire une orthographe qui, une fois comprise, est mieux retenue. Ainsi, le recours au latin rend audibles des sons consonantiques muets en français. Le parallélisme établi entre la forme *ils aiment* et sa traduction latine *amant* (où toutes les consonnes se prononcent) fait entendre à l'élève la terminaison de troisième personne du pluriel -nt et contribue à éliminer la graphie fautive *ils *aimes*, où le pluriel attendu de la forme verbale est confondu avec le pluriel des noms. Le recours à l'oralisation, dans le cadre d'un détour par le latin, constitue un auxiliaire important de l'apprentissage du français. Cette démarche s'inscrit par ailleurs dans le parcours scolaire de l'élève qui, au sortir de l'école primaire, est familiarisé avec des modalités d'enseignement où l'oral est omniprésent. Le latin constitue donc un allié précieux pour la compréhension et pour l'acquisition de l'orthographe grammaticale ; il crée chez l'élève des réflexes dans un cheminement nouveau.

À titre d'exemples, le recours au latin permet d'éclairer les points suivants :

- des formes de l'indicatif présent des verbes du premier groupe (tu aimes/*amas*) ;
- des formes du verbe être (je suis/*sum* ; je fus/*fui*) ;
- des degrés de l'adjectif (meilleur/*melior*, pire/*peior*).

Axe littéraire, culturel et artistique

L'enseignement facultatif de français et culture antique propose aux élèves de sixième un approfondissement et un complément des thématiques abordées en français et dans les autres disciplines telles que l'histoire, l'histoire des arts, l'enseignement moral et civique. Il offre également un prolongement vers d'autres civilisations (Égypte, Mésopotamie, Inde, Afrique, Asie, Amériques, Polynésie, Scandinavie) et étend ce parcours aux sources iconographiques, archéologiques, épigraphiques. Une ouverture particulière est proposée aux créations artistiques aussi bien antiques que classiques et contemporaines, lorsqu'elles reprennent des sujets antiques (peintures, sculptures, musiques, cinéma, jeux vidéo, etc.). La narration, en elle-même, constitue une révolution majeure dans l'histoire de l'homme, et les textes ainsi que les images évoquant les grands mythes de l'Antiquité présentent des motifs narratifs et imaginaires qui nourrissent encore notre culture jusque dans le quotidien de l'élève (littérature de jeunesse, bande dessinée, etc.). La lecture comparée des grands mythes antiques et des créations artistiques lui apporte d'abord du plaisir, plaisir ludique de la découverte de ces autres mondes à la fois si différents et si proches, plaisir de la lecture continue offerte notamment lors de moments dédiés. Elle nourrit son carnet de lecteur pour que l'élève se constitue une anthologie personnelle. La forte dimension symbolique et anthropologique de ces récits permet d'en questionner le sens. Elle ouvre le champ

interprétatif tant à l'oral en variant les approches et en favorisant les échanges entre les élèves, qu'à l'écrit par un engagement dynamique dans des activités créatives.

Cette lecture comparative et coopérative donne aux élèves des clefs de compréhension de leur univers d'aujourd'hui : elle leur apprend à travers ces modèles fondateurs à mieux percevoir qui ils sont et à construire un rapport actif avec le passé. La connaissance de leur langue, des textes et de l'histoire est en effet le préalable pour les ouvrir aux civilisations d'hier et d'aujourd'hui. La richesse et la portée de ces écrits, ainsi que la puissance et le rayonnement des représentations artistiques sont immenses. Aussi leur découverte conduite par les professeurs alimente-t-elle la réflexion sur les trois objets d'étude retenus pour cet axe : « *Naissance et renaissance du monde, se représenter les origines de l'univers et des hommes* », « *Guerre et paix entre dieux et mortels, comprendre ce qui rassemble et divise* », « *Représentations de l'au-delà, imaginer le cycle de la vie* ». L'Antiquité ne constitue pas un détour mais un miroir éclairant : ce miroir permet de développer le discernement et le jugement critique dans le champ apaisé d'un passé suffisamment lointain pour libérer la parole de l'élève et lui donner, en retour, la matière et les moyens de forger sa conscience civique et de se former à l'esprit de tolérance et de dialogue interculturel, dans l'espace laïque garanti par l'École.

Le choix entre les trois objets d'étude est libre : deux objets d'étude sont à traiter dans le courant de l'année scolaire. Parmi les quatre sous-ensembles composant chaque fois les objets d'étude, trois sous-ensembles uniquement doivent être mis en œuvre. Seule l'entrée « Grèce et Rome » est obligatoirement traitée ; le professeur est invité également, selon son libre choix et en variant les approches, à présenter à la classe un texte ou une représentation artistique dans un esprit d'ouverture vers d'autres cultures ou d'autres continents ainsi que vers d'autres arts. Enfin, les exemples sont donnés à titre illustratif et ne sont nullement limitatifs. Tous les textes sont étudiés en traduction française.

Objet d'étude n°1 : *Naissance et renaissance du monde, se représenter les origines de l'univers et des hommes*

Les grands récits des origines racontent ce qui échappe à l'entendement humain : la création du monde et des dieux primordiaux, les générations divines, l'apparition des hommes. Dans ces récits des commencements, parfois le monde disparaît sous sa forme ancienne et renaît, laissant la place au renouveau.

Quand le monde naît

- **Grèce et Rome** : le Chaos, la Nuit et l'Érèbe ; des origines du monde à la naissance des dieux, etc.
- **Ouverture vers d'autres cultures** : de l'Océan originel à la naissance des dieux et du monde (Égypte ancienne)
- **Ouverture sur les arts** : Sandro Botticelli, *La Naissance de Vénus* (1484-1485, Florence, Galerie des Offices) ; Gustave Moreau, *La Nuit* (ca. 1880, Moscou, Musée Pouchkine), etc.

Quand l'humanité voit le jour

- **Grèce et Rome** : la Terre mère, Prométhée et Épiméthée, Pandore, etc.
- **Ouverture vers d'autres cultures** : le sacrifice du géant primordial, Purusha (Inde ancienne)
- **Ouverture sur les arts** : Nicolas Sébastien Adam, *Prométhée enchaîné* (1762, Nancy, Musée lorrain) ; Marc Chagall, *La Création de l'homme* (1956-1958, Nice, Musée national Marc Chagall), etc.

Quand le monde disparaît... pour renaître

- **Grèce et Rome** : les quatre âges du monde (âge d'or, etc.), Deucalion et Pyrrha, etc.
- **Ouverture vers d'autres cultures** : les âges ou « Soleils » ayant précédé le monde actuel (Monde aztèque)
- **Ouverture sur les arts** : Anne-Louis Girodet, *Le Déluge* (ca. 1806, Paris, Musée du Louvre) ; Niki de Saint Phalle, *L'Arche de Noé* (1990-1994, Jérusalem, Zoo biblique), etc.

Les combats pour la maîtrise du monde

- **Grèce et Rome** : les Titans, les Hécatonchires, les Cyclopes, Prométhée, rivalité entre Zeus et Achille, etc.
- **Ouverture vers d'autres cultures** : combats entre les dieux et les hommes (Océanie, archipel des Tuamotu)

- **Ouverture sur les arts** : Camille Claudel, *Persée et la Gorgone* (ca. 1897, Nogent-sur-Seine, Musée Camille Claudel) ; Odilon Redon, *Le Cyclope* (1914, Otterlo, Musée Kröller-Müller), etc.

Objet d'étude n° 2 : Guerre et paix entre dieux et mortels, comprendre ce qui rassemble et divise

Dans les récits antiques, hommes et dieux se côtoient et partagent des aventures communes. Tantôt dieux et déesses épousent la cause d'un ou d'une mortelle, voire de tout un peuple, tantôt ils lui font obstacle dans une lutte acharnée. Aussi les sociétés antiques ont-elles cherché par des rites religieux à maintenir ou établir une forme de contrat pour se lier à ces forces regardées comme toutes-puissantes afin de s'assurer de leur bienveillance et de se les rendre favorables.

Dieux et mortels, des alliés fidèles

- **Grèce et Rome** : Ulysse favori d'Athéna, Hersilie changée en déesse par Junon, Aphrodite et Énée, le Scamandre au secours des Troyens, etc.
- **Ouverture vers d'autres cultures** : Indra, Kétoméalea et le temple d'Angkor Vat (Cambodge)
- **Ouverture sur les arts** : Angelica Kauffmann, *Vénus persuadant Hélène d'aimer Pâris* (1790, Saint-Pétersbourg, Musée d'État de l'Ermitage) ; Jean-Auguste-Dominique Ingres, *Jupiter et Thétis* (1811, Aix-en-Provence, Musée Granet), etc.

Dieux et mortels, des ennemis jurés

- **Grèce et Rome** : rancœur de Poséidon envers Ulysse, haine de Junon à l'égard de Pâris, Apollon jaloux de Marsyas, Vénus et Psyché, etc.
- **Ouverture vers d'autres cultures** : Enkidou forgé par les dieux pour combattre Gilgamesh, *Épopée de Gilgamesh* (Mésopotamie ancienne)
- **Ouverture sur les arts** : Balthasar Permoser, *Marsyas* (ca. 1680-1685, New York, Metropolitan Museum of Art) ; Anish Kapoor, *Marsyas* (2003, Londres, Tate Modern), etc.

Rites, prières, sacrifices

- **Grèce et Rome** : Nestor maître des sacrifices, supplication d'Ulysse au fleuve, prière à Jupiter avant les semailles, prière d'Agamemnon pour obtenir des vents favorables, etc.
- **Ouverture vers d'autres cultures** : *Grand hymne à Aton* (Égypte ancienne)
- **Ouverture sur les arts** : Noël Coypel, *Hercule faisant un sacrifice à Jupiter* (ca. 1679-1680, Versailles, Musée des châteaux de Versailles et de Trianon) ; Carle Van Loo, *Le Sacrifice d'Iphigénie* (1757, Potsdam, Palais de Sans-Souci), etc.

Malédiction et pratiques magiques

- **Grèce et Rome** : prière de Médée pour rajeunir Éson, prière de Didon contre Énée, Circé et les compagnons d'Ulysse, tablettes épigraphiques d'exécration ou de malédiction (défixion), etc.
- **Ouverture vers d'autres cultures** : papyri grecs magiques (Égypte)
- **Ouverture sur les arts** : Paul Dukas, *L'Apprenti sorcier* (1897) ; Henri Rousseau, *La Charmeuse de serpents* (1907, Paris, Musée d'Orsay), etc.

Objet d'étude n° 3 : Représentations de l'au-delà, imaginer le cycle de la vie

Pour les Anciens, la mort n'est que la fin d'une existence terrestre. Accompagné par des rites funéraires précis visant à lui faciliter l'accès à l'au-delà, le défunt entame un périlleux voyage dans le monde souterrain, où il est jugé et envoyé dans le lieu qu'il mérite. Les crimes graves sont punis par un châtiment éternel, les actions valeureuses récompensées par une bienheureuse immortalité. C'est un monde bien gardé, interdit aux vivants, ce qui le rend d'autant plus fascinant, notamment pour certains héros qui, contraints d'y aller, s'efforcent d'en revenir.

Géographie de l'au-delà

- **Grèce et Rome** : les Champs Élysées, le Tartare, les îles des Bienheureux, le fleuve de l'Oubli, etc.
- **Ouverture vers d'autres cultures** : Les deux sentiers vers l'au-delà, *Upanishad* (Inde ancienne)
- **Ouverture sur les arts** : Joachim Patinier, *Passage du Styx ou Charon traversant le Styx* (1524, Madrid, Musée du Prado) ; Eugène Delacroix, *Dante et Virgile*, dit aussi *La Barque de Dante* (1822, Paris, Musée du Louvre), etc.

Organisation et règles de l'au-delà

- **Grèce et Rome** : Éaque, Minos et Rhadamanthe, Charon et Mercure, Cerbère, etc.
- **Ouverture vers d'autres cultures** : pourquoi les hommes sont devenus mortels (Mali, pays Dogon)
- **Ouverture sur les arts** : *Les champs d'Ialou*, « *La campagne des Roseaux* » (Égypte ancienne) ; Augustin Pajou, *Pluton enchaînant Cerbère* (1760, Paris, Musée du Louvre), etc.

Aller et revenir de l'au-delà

- **Grèce et Rome** : Ulysse invoquant les âmes des morts, Énée aux Enfers, Orphée aux Enfers, enlèvement de Perséphone, etc.
- **Ouverture vers d'autres cultures** : Osiris ressuscité (Égypte ancienne)
- **Ouverture sur les arts** : Christoph Willibald Gluck, *Orphée et Eurydice* (1762) ; J.M.W. Turner, *Lac d'Averne : Énée et la Sibylle de Cumès* (1798, Londres, Tate Britain), *Le Rameau d'or* (1834, Londres, Tate Britain), etc.

Les châtiments éternels

- **Grèce et Rome** : Tantale, Sisyphe, les Danaïdes, Ixion, Tityus, etc.
- **Ouverture vers d'autres cultures** : les enfants condamnés à conduire le char du soleil et de la lune, *L'Edda* (pays nordiques)
- **Ouverture sur les arts** : Alexandre-Denis Abel de Pujol, *Ixion enchaîné dans le Tartare* (1824, Paris, Musée du Louvre) ; Roy Lichtenstein, *Laocoon* (1988, collection particulière), etc.

Articulation et évaluation des apprentissages

L'enseignement facultatif de français et culture antique suppose une pédagogie construite sur le dialogue des sources dans le corpus thématique choisi. Le texte, abordé pour son intérêt littéraire ou documentaire, demeure l'entrée privilégiée de mise en œuvre des apprentissages. L'objectif premier est de renforcer les compétences de lecture, de compréhension et d'interprétation à travers des récits chargés d'une forte représentation symbolique. Ces lectures s'inscrivent également dans une démarche comparative entre des textes issus de sphères géographiques différentes. L'étude des représentations artistiques est croisée avec celle des textes, parce que les uns et les autres donnent à voir, sous une forme originelle ou renouvelée, les contenus (mythologiques, culturels, etc.) proposés au sein du programme. La mise en œuvre de l'axe lexical et celle de l'axe grammatical peuvent, ensemble ou séparément, prendre appui sur le texte support de la séance ou sur d'autres supports, tout en veillant à la cohérence de l'ensemble ainsi constitué.

L'évaluation de l'enseignement facultatif de français et culture antique recouvre des modalités variées (oral/écrit, travail individuel/travail collectif, en classe/hors de la classe, recherches menées au CDI avec le professeur documentaliste, etc.). Cette évaluation ne regroupe pas forcément en un seul test les trois axes du programme, mais peut être scindée en différents temps, consacrés tantôt à la culture et à la littérature, tantôt au lexique et enfin à la grammaire, sous quelque combinaison que ce soit.